



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Note d'orientation

Indice africain de développement social : Le continent s'oriente-t-il vers un développement plus inclusif?

I. Introduction

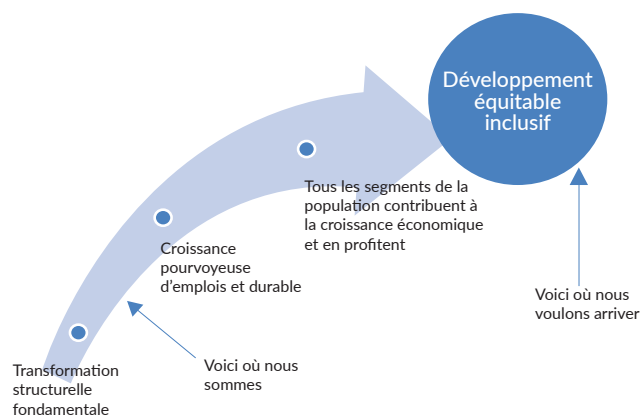
A. Le paradoxe de la croissance en Afrique

Malgré une croissance soutenue au cours des vingt dernières années, les gains économiques de l'Afrique n'ont pas eu l'effet escompté sur le développement social. De graves inégalités persistent, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux, indiquant que la croissance n'a pas été suffisamment inclusive et équitable pour toutes les couches de la population. Selon des chiffres récents, les enfants africains pauvres risquent encore de souffrir d'insuffisance pondérale deux fois plus que ceux vivant dans des familles riches, et ils sont probablement trois fois moins scolarisés (Commission économique pour l'Afrique et al., 2012). Le chômage est en augmentation, en particulier chez les jeunes, tandis que les filets de protection sociale restent insuffisants et inaccessibles pour bon nombre d'Africains, surtout les plus démunis et les plus vulnérables, ce qui réduit leur capacité de participer au développement et de bénéficier des gains de la croissance économique.

L'exclusion est un phénomène pluridimensionnel, difficile à définir faute d'un cadre précis quant aux aspects devant être évalués. Il est admis, cependant, qu'une société « non-inclusive » risque de handicaper le développement, ralentir la croissance économique et aggraver l'instabilité sociopolitique. Une société inégalitaire réduit également les opportunités économiques, la mobilité sociale, et renforce l'impact des chocs extérieurs qui rendent les exclus encore plus vulnérables (Macculi et Acosta Bermúdez, 2014). C'est exactement ce qui se passe actuellement en Afrique, où la croissance économique ne réussit pas

à garantir une répartition équitable de ses bénéfices à toutes les populations. Il est avéré que le rythme actuel de progrès de l'Afrique vers un développement inclusif est trop lent et ses moteurs trop limités pour répondre aux besoins des couches les plus pauvres. Il est important donc de s'assurer que ces populations soient pleinement intégrées au développement et aux prises de décisions, afin d'accélérer la transition vers une croissance plus durable et plus équitable.

Graphique 1: De la transformation structurelle de base au développement inclusif



Source: Commission économique pour l'Afrique, 2015.

L'absence d'effet transformateur de la croissance sur le développement social et humain est au cœur des débats et des politiques de développement tant en Afrique que dans le reste du monde (Commission économique pour l'Afrique, 2013a). Au niveau mondial, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 souligne en effet la nécessité d'engager le monde sur la voie d'un développement centré sur l'individu.

En Afrique, le développement social apparaît de plus en plus comme un élément clef du développement économique. Les dirigeants africains ont clairement réaffirmé la nécessité d'une stratégie de transformation et de prospérité inclusive dans le contexte de l'Agenda 2063, dont la vision se fonde sur l'équité, la durabilité et l'inclusion (Commission de l'Union africaine, 2015; Commission de l'Union africaine et Commission économique pour l'Afrique, 2013).

B. Un nouveau paradigme de développement inclusif

Dans ce cadre, la Commission économique pour l'Afrique a promu la formulation d'un programme de transformation économique et sociale pour l'Afrique. Le programme de transformation économique vise à mettre l'Afrique en avant en se focalisant sur ses avantages comparatifs, basés sur l'industrialisation du secteur agricole, la transformation des produits de base, une productivité accrue et une plus forte intégration régionale. La transformation sociale doit quant à elle s'assurer que le développement économique se traduise par une création d'emplois significatifs et une amélioration du bien-être des populations en Afrique. Pour accompagner ce paradigme et agissant sur mandat des Etats membres, la CEA a développé l'Indice Africain de Développement Social (IADS), un outil conçu pour aider les gouvernements à évaluer les progrès réalisés en vue de réduire l'exclusion humaine et promouvoir des politiques plus inclusives et équitables. Cet indice a été créé en particulier en réponse à une demande faite en 2011, lors de la deuxième réunion du Comité du développement humain et social, par les Etats membres africains, qui souhaitent disposer d'un indicateur d'exclusion propre à l'Afrique.

II. L'Indice africain de développement social

A. Contexte

Le paradigme proposé se fonde sur le principe que l'exclusion peut se manifester sous des formes diverses à différentes étapes de la vie d'une personne. Il repose sur l'hypothèse que le risque d'être exclu n'est pas statique, mais plutôt dynamique avec des effets cumulatifs tout au long du cycle de vie des individus (Commission de l'Union africaine et coll., 2014). De ce fait, l'accent est mis sur l'impact que les facteurs contextuels (économiques,

sociaux, politiques/institutionnels et culturels), et leurs interactions avec les politiques sociales, peuvent avoir sur le risque d'exclusion, afin d'éclairer et d'améliorer la prise de décision et les politiques visant les populations les plus marginalisées.

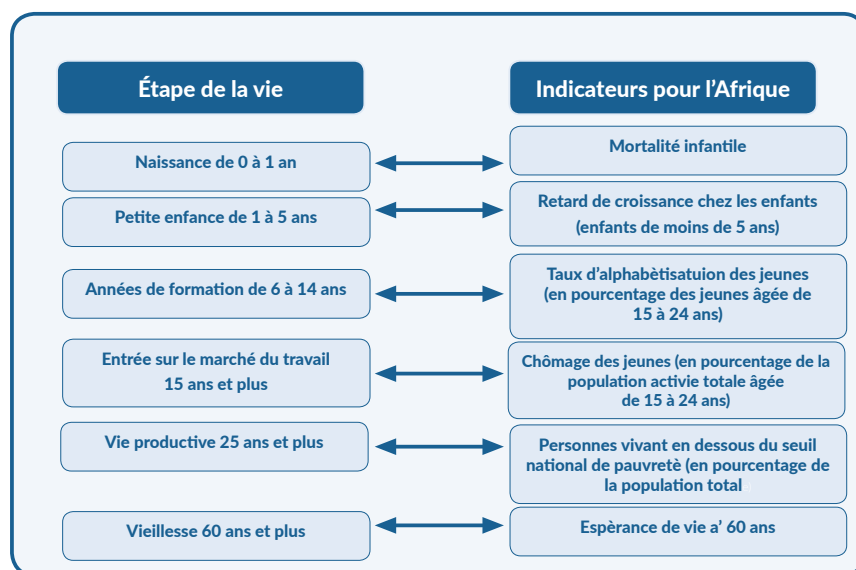
Appliquant l'approche du cycle de vie, l'indice vise à mesurer le niveau de l'exclusion humaine dans six aspects clefs du bien-être, que sont la survie, la santé, l'éducation, l'emploi, les moyens de subsistance et la qualité de vie après 60 ans (tableau 1). L'une de ses principales caractéristiques est qu'il peut être mesuré dans le temps et ventilé par sexe et par milieu de résidence et par sous-régions, aidant ainsi à appréhender les inégalités existantes entre groupes de population et régions du même pays. Enfin, les résultats longitudinaux de l'IADS contribuent à identifier et évaluer l'efficacité des politiques sociales dans la réduction de l'exclusion humaine au fil du temps.

Tableau 1: Exclusion tout au long du cycle de vie

Période	Cycle de vie	Principales dimensions du développement
De 0 à 1 an	Naissance	Survie
De 1 à 5 ans	Petite enfance	Santé/nutrition
De 6 à 14 ans	Années de formation	Éducation de qualité
15 ans et plus	Entrée sur le marché du travail	Emploi productif
25 ans et plus	Vie productive	Moyens de subsistance
60 ans et plus	Vieillesse	Vie décente

Pour mettre en œuvre ce cadre, six indicateurs ont été choisis avec des experts des pays membres africains, afin de tenir compte des dimensions clés de l'exclusion concernant chaque étape de vie (figure 2).

Graphique 2: Indicateurs de l'exclusion humaine pour l'Afrique



Source: Commission économique pour l'Afrique, 2015.

La sélection des indicateurs a été guidée par trois critères principaux, à savoir: i) la pertinence de l'indicateur mesurant la dimension clé du développement pour chaque étape de vie, ii) un indicateur d'impact reflétant un réel changement dans la vie des individus, et iii) la disponibilité des données, si possible à différents échelons de l'administration.

L'hypothèse d'un effet cumulatif de l'exclusion est au cœur du modèle IADS. De nombreuses études ont montré par exemple que le manque d'une nutrition adéquate durant les premières années de vie risque d'avoir des conséquences irréversibles sur le développement physique et cognitif, avec un impact sur les résultats scolaires et la productivité en âge adulte conduisant ainsi à un cercle vicieux de pauvreté et d'exclusion plus tard dans la vie (Commission de l'Union africaine et al., 2014).

Un autre aspect clé de l'indice africain de développement social est qu'il met l'accent sur l'exclusion humaine, définie comme étant « l'incapacité des individus de participer au processus de développement et d'en bénéficier ». Le concept se distingue de l'exclusion sociale, qui désigne généralement l'incapacité d'une personne ou d'un groupe de participer à la vie sociale et ses relations avec d'autres individus ou groupes de personnes.

L'Indice joue ainsi un rôle important, dans la mesure où il permet aux pays africains de positionner leurs efforts

de transformation sociale dans un contexte continental et global, en ligne avec les objectifs et aspirations identifiés dans l'Agenda 2063 et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le rôle majeur de la CEA dans ce projet sera donc de renforcer les capacités des États membres à identifier et mettre en œuvre des initiatives qui puissent contribuer à l'accélération d'un développement plus inclusif et équitable en Afrique.

B. Pourquoi un nouvel indice?

Il est reconnu que les questions d'exclusion et d'inégalités n'ont pas été pris suffisamment au compte

dans les réflexions sur le développement au cours des dernières décennies. Si les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ou l'Indice de développement humain (IDH) ont bien servi de catalyseurs pour le développement social dans le monde entier, ils n'ont pas réussi à capturer les spécificités et les inégalités persistant à l'intérieur de chaque pays dans la réalisation des mêmes objectifs de développement. L'argument avancé est que les interventions politiques conçues en fonction de données agrégées, et l'absence de mécanismes de suivi ne permettent pas toujours de prendre des décisions optimales en matière de conception et mise en œuvre des politiques sociales. L'Indice Africain de Développement Social a été conçu pour pallier en partie à ces lacunes et servir de complément aux indicateurs existants, à travers l'accent mis sur l'exclusion humaine et les différences entre groupes de population.

C. Processus de mise en œuvre

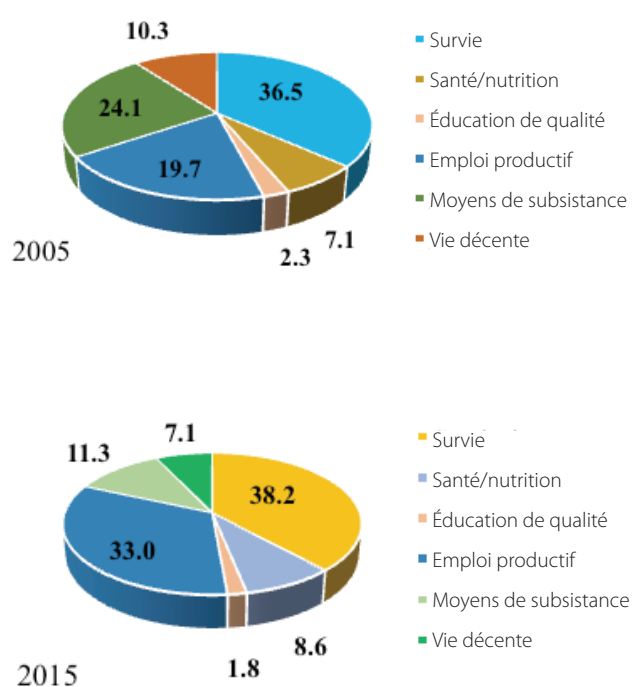
L'Indice a été élaboré sur la base de vastes consultations avec des experts des États membres et autres partenaires au développement, compte tenu des problèmes spécifiques de développement de l'Afrique. Il a été piloté dans cinq pays d'Afrique (Cameroun, Kenya, Maroc, Sénégal et Zambie) et déployé dans 41 autres pays à travers une série d'ateliers de renforcement des capacités. Pour faire en sorte que les pays s'approprient l'indice et en assurent la pérennisation, la collecte des données ainsi que l'analyse des résultats ont été confiées, dans chaque pays, à des équipes nationales composées d'experts

venant de ministères en charge de l'économie et du plan, de ministères en charge des affaires sociales et de bureaux nationaux des statistiques.

D. Résultats préliminaires

Il ressort des premiers résultats concernant l'application de l'IADS que les schémas d'exclusion sont extrêmement différents d'un pays à l'autre. En Tunisie, par exemple, environ 50 pourcent de l'exclusion humaine mesurée par l'indice, se produit durant les premiers stades de la vie, de 0 à 5 ans (Figure 3). Par ailleurs, les déterminants de l'exclusion varient selon le sexe, les femmes étant exclues des possibilités d'emploi beaucoup plus que les hommes (la proportion est de 44 % contre 34 %). Ces premiers résultats sont essentiels pour comprendre les différentiels d'exclusion selon les pays et les groupes de population et aider les pays dans l'amélioration du ciblage et du suivi des politiques sociales.

Graphique3: Exclusion humaine en Tunisie (2005-2015)



Source: Commission économique pour l'Afrique (2016).

E. L'Indice africain de développement social : un outil pour une cartographie efficace des politiques

En prolongement de ce travail, les données longitudinales sur l'indice pourront fournir des informations cruciales sur les tendances de l'exclusion humaine au fil du temps et sur les facteurs de changement. Dans ce contexte, la Commission économique pour l'Afrique est en train de mettre au point un cadre de cartographie des politiques se servant des résultats de l'Indice et qui permettra de suivre les politiques sociales et d'en évaluer l'aptitude à réduire l'exclusion. Cela sera essentiel pour arrêter des choix de politiques inclusives pouvant être intégrées dans les plans de développement nationaux et infranationaux.

La présente note d'orientation se fonde sur un rapport intitulé: « Mesurer l'exclusion humaine dans une optique de transformation structurelle : L'Indice Africain de Développement Social (IADS) » (Commission économique pour l'Afrique, 2015).

Bibliographie

Commission économique pour l'Afrique (2013). Suivi de l'évolution de la situation macroéconomique et sociale en Afrique de l'Est en 2012-2013: Vers une forte croissance de qualité et une transformation structurelle dans la région de l'Afrique de l'Est. Addis-Abeba.

_____ (2014). Les effets de la sous-alimentation sur les espoirs de transformation. Afrique: la course du guépard. Le blog du Secrétaire exécutif (8 juillet). Accessible à l'adresse suivante : <http://www.uneca.org/fr/es-blog/les-effets-de-la-sous-alimentation-sur-les-espoirs-de-transformation-de-l%E2%80%99afrique>.

_____ (2015). Mesurer l'exclusion humaine dans une optique de transformation structurelle : L'indice africain de développement social (IADS). Addis-Abeba.

_____ (2016). L'indice africain de développement social: Mesurer l'exclusion humaine dans l'optique de la transformation structurelle – Afrique du Nord. Addis-Abeba.

_____ et al. (2012), Rapport sur les OMD 2012: Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Addis-Abeba.

Commission de l'Union africaine et Commission économique pour l'Afrique (2013), Position commune de l'Afrique sur le programme de développement pour l'après-2015, Addis-Abeba.

Commission de l'Union africaine et al. (2014). Le coût de la faim en Afrique : l'impact socioéconomique de la malnutrition infantile en Égypte, en Éthiopie, au Swaziland et en Ouganda, Addis-Abeba.

Commission de l'Union africaine (2015). Agenda 2063: L'Afrique que nous voulons. Version grand public. Édition finale. Addis-Abeba.

Macculi, I. et C. Acosta Bermúdez (2014). Measuring human exclusion for structural transformation: The African Social Development Index. *Development*, vol. 57, No. 3 (décembre).

Programme des Nations Unies pour le développement (1990). Rapport sur le développement humain. New York: Oxford University Press.

L'INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN AFRIQUE